Conservatoires d'espaces naturels

Espèces exotiques envahissantes
Groupe de travail
Bassin Loire-Bretagne

Réunion du groupe de travail

Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Visioconférence, le 13 novembre 2020

Compte-rendu

Dans le cadre du :

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

Avec le soutien de :

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public de l'État
agence.eau-loire-bretagne.fr

L'EUROPE s'engage sur le bassin de la Loire avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Participants

Présents :

Alan Meheust (FCEN), Sylvie Varray (FCEN), Stéphanie Hudin (FCEN), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Arnaud Albert (OFB), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Charline Teffaut (CEN Centre Val-de-Loire), Charlotte Bouin (CEN Normandie), Madeleine Freudenreich (UICN France), Justine Celis (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (expert indépendant), Christel Goutieras (FDGDON 87), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Olivier Audras (FREDON Bretagne), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Mireille Boyer (Aquabio), Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Vanessa Prochasson (AELB), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Laurent Chabrol (CBN Massif Central), Florient Desmoulins (CBN Bassin parisien), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Agnès Lieurade (), Clara Singh (UICN France), Florence Baleydier (DDT 42), Camille Msika (CEN Centre-Val de Loire), Marie-Hélène Petit (CG 42), Florent Bordes (OFB), Pascal Sauze (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Lucile Stanicka (PNR LAT)

Excusés :

Chahrazed Beldjilali (Région Centre-Val de Loire), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Nicolas Pipet (IIBSN), Aurélie Barbotin (OFB), Aurore Coignet (PNR Brenne), Theo Duperray (Saules et eaux), Florence Thinzilal (FMA), Tiphaine Legendre (DREAL Bretagne), Paul Hurel (OFB)

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederessources-loirenature.com.

ORDRE DU JOUR

BILAN 2020 ET ACTUALITES DU BASSIN ET DES COORDINATIONS TERRITORIALES 3

OUTILS DE HIERARCHISATION DES EVEE DU BASSIN RHONE-MEDITERRANEE-CORSE ET ECHANGES 6

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES CHANTIERS BENEVOLES DE GESTION DES EEE 6

ECHANGES EN « CAFE VIRTUEL » 7

ATELIERS AUTOUR DES FORMATIONS SUR LES EEE 7

ACTUALITES NATIONALES 8

APPUI A L'ELABORATION DE LISTES DE PLANTES DE REMPLACEMENT AUX PEE EN FRANCE METROPOLITAINE 8

VALIDATION DE LA MISE A JOUR DE 2020 DE LA LISTE CATEGORISEE DE BASSIN 8

BILAN 2020 ET ACTUALITES DU BASSIN ET DES COORDINATIONS TERRITORIALES

Le diaporama de la réunion est disponible en complément ici.

Actualités de bassin et actualités du bassin et des coordinations territoriales

La FCEN a poursuivi en 2020 ses missions d'animation du réseau EEE du bassin Loire Bretagne. Les 8 principaux outils ont été valorisés lors de 4 présentations des actions, mais peu d'exemplaires ont été diffusés à cause des restrictions de déplacements. Les stocks de guide d'identification sont faibles, et une réédition est envisagée en 2021. Deux prêts de l'exposition ont également été annulés, les structures ne pouvant plus accueillir de public.

Les deux réunions du GT bassin ont été organisées en visio, tout comme la réunion bilan et perspective de la stratégie est prévue le 4 décembre.

Les principales actions qui ont occupé l'animation de cette année sont :

- Le bilan de la stratégie, avec 12 entretiens menés avec les têtes de réseaux régionales et nationales, et qui et sera abordée lors de la réunion du 4 décembre 2020.
- L'enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE et la synthèse des résultats, qui est présenté dans la suite de la réunion.
- L'amélioration de la connaissance sur les 3 espèces de poissons exotiques envahissants de l'atlas, avec la synthèse des données récoltées auprès des acteurs de terrain. Les données disponibles sur OpenObs et Naïade, doivent encore être ajoutées. Ce travail a confirmé que la question de la centralisation des données au niveau régionale est essentielle (plateformes régionales du SINP).
- La veille documentaire, dont la valorisation est prévue l'année prochaine. Il sera possible d'avoir des extractions régionales des articles moissonnés. La FCEN n'est pas sollicitées pour relire les articles, il pourrait cependant être intéressant de réagir à certains articles et d'apporter des compléments ou des corrections aux auteurs. Malheureusement le temps manque pour ce type d'actions.

Actualités des coordinations territoriales

Auvergne-Rhône-Alpes

La construction de la stratégie se poursuit en Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec la DREAL. Le travail de recensement et de cartographie des acteurs, ainsi que l'actualisation du site portail, sont en cours et se poursuivront l'année prochaine. Une réunion régionale des acteurs et prévue le 24 novembre 2020 pour échanger sur les attentes concernant le projet de stratégie.

Département e la Loire

Lors de la mise à jour de la liste catégorisée, et l'étude de la présence de Houblon de Japon sur le bassin, une observation était enregistrée datant de 2011. Une visite de terrain a été organisée pour valider cette observation, et heureusement l'identification de l'espèce n'a pas été confirmé par les experts de l'ANSES.

Un retour d'expérience d'une gestion satisfaisante de la Crassule de Helms a été présenté. L'espèce, présente en toute petit quantité, n'est pas réapparue après la mise en assec d'un plan d'eau pendant 1,5 an, et le curage du fond de l'étang. Les boues de curage ont été entreposées en terrain sec et bâchées, avec un suivi pour vérifier l'état de la bâche. Le suivi est prévu en 2023 pour vérifier que l'espèce ne soit pas réapparue. Pour rappel, la crassule peut résister à un assec estival très prononcé, et elle peut redémarrer si la remise en eau est rapide à l'automne. La crassule est actuellement l'espèce la plus problématique quand il y a une mise en eau partielle au cours du cycle annuel. Enfin si la Crassule et la Jussie sont en mélange, la Crassule semble dominer la Jussie.

Les groupes faune et flore devraient se réunir en 2021, le groupe santé travaille toujours sur les enjeux EEE.

Bretagne

La rédaction de la stratégie bretonne en cours, tout comme le recensement des acteurs, et deux réunions ont eu lieu en 2021. Les fiches actions seront bientôt mises à disposition des acteurs bretons, qui pourront réagir sur ces documents. La synthèse des retours sera rédigée d'ici le premier semestre 2021.

La FREDON continue d'accompagner les communes sur les quatre espèces ayant des impacts sanitaires (Ambroisie, Berce du Caucase, Raisin d'Amérique et Datura). Cette action devrait se poursuivre dans les années à venir.

Centre-Val de Loire

Le Groupe de travail Plantes Invasives en Région Centre-Val de Loire, va poursuivre ses travaux sur la thématique des déchets, en lien avec d'autres coordinations du bassin : Pays de la Loire, Auvergne et Normandie, ainsi que le Centre de ressources national et la FCEN. Une enquête a été lancée auprès des acteurs impliqués dans la valorisation des déchets, dans le cadre d'un stage et les résultats seront valorisés dans les prochains mois.

La coordination régionale a mis en place des actions de formation malgré le contexte sanitaire. Une formation a notamment été organisée en partenariat avec l'ONF.

Une station importante de Crassule de Helms a été découverte sur un petit cours d'eau du bassin de l'Eure (affluent de la Seine). Une mobilisation des acteurs est en cours en vue de réfléchir à sa gestion.

Le groupe de faune ne s'est pas réuni en 2020, mais les animateurs ont poursuivi l'accompagnement classique des acteurs et d'un groupe dédié à la réglementation avec les services de l'Etat.

Bourgogne

L'animation de bassin a eu peu de contact avec la Bourgogne cette année. Une enquête a été menée en 2019 pour faire un état des lieux des actions menées sur les EEE, mais les résultats n'ont pas encore été communiqués. Une réflexion est en cours pour décliner la stratégie nationale EEE en région en lien avec la stratégie régionale biodiversité, la DREAL la région et les DDT sont impliqués dans cette dynamique.

Nouvelle-Aquitaine

La rédaction de la stratégie régionale est en cours. Elle s'accompagne de l'organisation d'un nouveau réseau d'acteurs basé sur la transformation de l'ORENVA en Réseau d'acteurs EEE Nouvelle-Aquitaine (REENA). Un document de cadrage du réseau est en cours de finalisation.

L'observatoire poursuit ses actions engagées jusque-là. L'année 2020 s'est distinguée par une bonne articulation entre la détection et la gestion de PEE, en lien avec le département et la chambre d'agriculture. Par ailleurs des arrêtés Ambroisie seront pris en 2021.

Une collaboration intéressante avec les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), a permis de faciliter la relation avec des propriétaires en travaillant sur un aperçu après travaux. Cette collaboration peut également faciliter le suivi des aménagements.

Le manque de financement risque de nuire à la dynamique existante : cette coordination fonctionne depuis longtemps, avec un réseau d'acteurs établi et fonctionnels.

Bassin de la Vienne

Poursuite des actions d'appui aux techniciens de rivière. Une réunion des acteurs aura lieu le 17 décembre 2020.

Normandie

À la suite de la fusion des régions, deux brigades de gestion des EEE fonctionnent sur le territoire normand, les fiches travaux sont consultables en ligne : http://cen-normandie.com/preee/brigade/.

En parallèle, un travail est en cours sur la liste hiérarchisée faune. Le CEN Normandie a débuté la réalisation d'un film sur la gestion du Myriophylle, et des Vidéos très didactiques sur la gestion des EEE, qui seront à valorisés dans le réseau du bassin. Enfin un comité de pilotage sera organisé en 2021 pour faire un point sur les actions à venir.

Pays de la Loire

Le CEN Pays de la Loire a pu organiser une plénière du groupe régional sur 2 jours en mars, ainsi qu'une journée technique sur la « gestion des EEE en marais par restauration et adoucissement de berges » en juin. C'est un très bon exemple de gestion des EEE "par le milieu", qui fonctionne avec de la patience. Les comptes-rendus de ces évènements devraient être disponible prochainement.

Pour 2021, des réunions des groupes de travail gestion, marchés publics et formation seront organisés. La plénière, quant à elle sera organisée dans d'autres points en régions. La charte du réseau sera également finalisée début 2021.

OUTILS DE HIERARCHISATION DES EVEE DU BASSIN RHONE-MEDITERRANEE-CORSE ET ECHANGES

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse RMC, a souhaité disposer d'un outil lui permettant de positionner ses financements dans le cadre de la mise en œuvre de l'orientation fondamentale 6C du SDAGE 2016-2021 sur la gestion des espèces. Cette orientation comprenant un volet spécifique sur la lutte contre les invasions biologiques, avec la mise en place de plans d'actions portés par les SAGE et les contrats de milieux.

Il s'agissait d'une approche nouvelle, faune et flore, pour aider les gestionnaires à sélectionner les espèces qui impactent le plus les milieux, dans le cadre de l'élaboration de plans d'actions sur de grands territoires. Pour cela, la méthode développée permet de fixer à la fois les EEE à gérer et les secteurs concernés par la gestion, dans le but de développer des stratégies d'intervention cohérentes sur le bassin. Cette méthode se base sur deux paramètres :

- Le stade invasif local : le financement ne peut être obtenu que sur des stades de début d'invasion (à l'échelle du bassin versant). Les stades sont notés de 1 (bassin peu envahi) à 4 (bassin très envahi). Les stades sont basés sur la faisabilité de la gestion et pas seulement sur le recouvrement du bassin hydro-géographique. Le stade invasif est mis à jour tous les 5 ans.
- Des listes de références : elles sont établies par zones géographiques (par grands domaines biogéographiques) et par milieu, et bénéficient de mise à jour ponctuelles. Une espèce peut être classée différemment en fonction du milieu et des zones biogéographiques, mais sur un territoire donné, elle ne peut pas avoir plusieurs statuts. La liste de référence présente les espèces catégorisées de A (espèce recommandée) à C (facultative), et avec une notion d'urgence de la gestion (E+ et E). La liste de référence intègre des listes montrant des analyses de risque.

La combinaison de ces deux paramètres lors de la planification permet une hiérarchisation des interventions. Après concertation locale, cette méthode permet d'aboutir à une liste opérationnelle de gestion, et de bénéficier des financements en conséquence. L'objectif est de limiter la dispersion des EEE et pas seulement de les gérer.

Cette méthode, parue il y a 3 ans, demande des moyens importants car il faut établir la cartographie initiale et statuer sur les stades invasifs, mis à jour régulièrement par les territoires. Ces études locales passent souvent par des appels d'offres, car il est assez difficile de mener ces analyses en interne.

Echanges sur les résultats de l'enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE

La FCEN a ouvert fin mai 2020 une enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE, à destination des gestionnaires. L'enquête a été diffusée au sein du GT, ainsi que par le Centre de ressources national EEE et la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, du 28 mai au 15 septembre 2020. Le nombre de réponses est assez faible 24 réponses exploitables, mais elles permettent de dégager des axes de travail, en vue de proposer des éléments de cadrage pour la rédaction d'un éventuel cahier technique en 2021.

Les résultats ont été présentés durant la réunion (voir diaporama). La synthèse des résultats est également disponible sur le Centre de Ressources Loire nature.

Echanges en « café virtuel »

Implication de l'OFB sur les EEE :

Un GT EEE est en train de se structurer au sein de l'OFB et le référent présent durant la réunion a souhaité connaitre les attentes des autres membres. Celles-ci sont :

- Pour la gestion et la connaissance de la faune EE ;
- Le financement des actions de gestion, des fonds des agences de l'eau, ayant été attribués à l'OFB, les agences renvoient de plus en plus vers l'OFB.
- Que l'OFB soit porteur des aspects régaliens, scientifiques et techniques.
- De la vigilance sur la redondance de certaines missions avec les FREDON (ex-FDGDON 87) sur le volet végétal, dans l'appui aux collectivités. Cette remarque est étonnante pour les membres de l'OFB car les CBN sont généralement les référents sur le volet végétal.

Ce groupe de travail devrait aboutir à une feuille de route nationale sur les EEE. Les délégations régionales disposeront vraisemblablement d'une certaine marge de manœuvre au niveau local.

Jussies :

Le programme FEDER sur les jussies porté par l'INRA Agrocampus-ouest devrait se terminer en février-mars 2021, et des éléments de biologie sur les jussies terrestres et leur fertilité pourront être présentés, ainsi que informations sur la télédétection, la génétique et l'adaptation de la jussie à grande fleur. Dans les premiers résultats, il n'y a aucun hybride entre *Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*, les formes intermédiaires font donc partie de la variabilité phénotypique de la jussie à grande fleur.

Les résultats de ce projet seront valorisés largement.

Projet sur les Asters :

Le dépôt d'un projet sur les Aster, porté par le laboratoire CITERES de l'université de Tours a été évoqué. Ce projet avait été retoqué à l'appel à projet de recherche régional 2019, mais le dépôt d'un nouveau dossier est à l'étude en 2020. Le groupe de travail de bassin pourrait être impliquée sur le volet valorisation et associé aux échanges.

Ateliers autour des formations sur les EEE

En mai 2019, la rédaction d'une note de cadrage sur l'organisation de formation a été évoquée. Depuis cette date, le contexte et les acteurs évolué, il est donc proposé ici de faire le point sur les attentes et les besoins des membres du GT bassin. Les personnes présentes ont été interrogées sur le besoin en contenus partagés sur le bassin, en contenu régulièrement mis à jour et en tant que formateurs. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.

Ceux-ci ont mis en avant un certain nombre de besoins, pour lesquels l'animation de bassin peut fournir des éléments de réponse. Cela nécessite cependant des actions à part entière qui pourront intégrer le prochain programme d'action. Par ailleurs le Centre de ressources EEE a enrichi son site avec un onglet présentant des supports de formation, librement utilisables par les organisateurs de formation, qui peuvent d'ores et déjà répondre à certains besoins.

Tableau 1. Besoins exprimés par les membres du GT sur les formations.

Contenu Commun	Contenu mis à jour régulièrement	Besoins en tant que formateur
Eléments de langage et définitions Vidéos et photos sur les espèces les méthodes etc. Base de connaissances sur les espèces Itinéraires techniques Filières d'élimination sur le bassin Eléments de formation sur les milieux urbains, péri-urbains et agricoles	Carte des acteurs et logos Veille et synthèse scientifique et réglementaire Carte de répartition Chiffres clés	Annuaire des intervenants Idées d'ateliers et de techniques d'animation

ACTUALITES NATIONALES

Centre de ressources national sur les EEE (Madeleine et Clara)

La convention de coopération OFB-UICN, a été renouvelée en 2021 pour l'animation du Centre de ressources EEE. La nouvelle programmation 2021-2024 présente une feuille de route selon les 3 piliers du CDR :

- Appui technique, conseil, formation
- Production et mise à disposition de ressources techniques et scientifiques
- Animation nationale de réseaux d'acteurs

L'objectif de cette nouvelle convention est de poursuivre les actions menées jusqu'ici en intégrant plus avant l'Outre-Mer (réunions du REST, publication de REX, enrichir la base d'information, proposer des publications et une offre de formation, etc.).

Clara Singh a rejoint récemment l'équipe du CDR EEE et travaille actuellement sur les dossiers scientifiques. Le prochain dossier portera sur « les changement climatique et EEE : quels impacts et conséquences pour la gestion ». Ces dossiers sont une nouvelle publication proposée par le Centre de ressources. Il consistera en un document synthétique de 20 pages maximum, présentant des parties thématiques illustrées par des cas d'étude et des témoignages d'experts.

Un cycle de formation a également été conçu sur 3 ans, avec une formation par semestre :

- Clés pour la connaissance et la gestion en métropole
- Défi espèces non-indigènes marines
- EEE en outre-mer (prochaine formation prévue, probablement aux Antilles)

Actualités internationales et nationales :

- 24ème réunion du comité scientifique et technique de la Convention sur la diversité biologique (CDB)
- Les relectures du rapport d'évaluation de l'IPBES sont terminées depuis le 18 octobre. La prochaine consultation se fera sur le rapport de synthèse à destination des décideurs en 2022.
- La prochaine mise à jour de la liste des EEUE se fera juillet 2021. 10 EEE animales et 3 végétales sont envisagées dans ce nouveau complément.
- L'établissement d'une liste d'EEE réglementées au niveau national est en cours, avec un projet d'ajout de 25 espèces au niveau 1 et 44 au niveau 2. Les consultations institutionnelles et celles des acteurs socio-professionnels sont en cours, avant une consultation publique et la publication de l'arrêté.

Animation nationale de la FCEN

Depuis 2019, la FCEN participe à la mise en œuvre de plusieurs actions de la stratégie nationale relative aux EEE :

- Animation de la stratégie aux échelles régionales (axe 5, action 12.1), en contribuant à l'émergence de coordinations régionales sur les EEE et en appuyant les coordinations régionales dans la mise en place de journées d'échange. Cette dynamique s'est poursuivie en 2020, avec notamment l'émergence d'un groupe de travail des coordinateurs et animateurs régionaux.
- Amélioration et la mutualisation des connaissances (Axe 3) :
    - Mise en place d'un réseau de sites pilotes pour améliorer la gestion des EEE. 6 espèces ont été choisies, il s'agit donc maintenant de procéder au référencement des sites sur lesquels ces espèces sont présentes et gérées.
    - Perception de la lutte biologique en France et identification des EEE prioritaires pour le contrôle ;
    - Appui à la gestion des déchets de plantes EE issus d'interventions de gestion, avec notamment dans les mois à venir la participation à plusieurs initiatives menées en parallèle par le CEN Centre Val de Loire, le CEN Normandie et le Centre de ressources EEE.

Appui à l'élaboration de listes de plantes de remplacement aux PEE en France

Arnaud Albert et Florent Bordes de l'OFB ont présenté un outil en cours de finalisation pour l'appui à l'élaboration de listes de plantes de remplacement aux plantes exotiques envahissantes. L'objectif est de fournir une méthode pour proposer des plantes de remplacement aux plantes exotiques envahissantes qui sont encore utilisées par les différentes filières horticoles, mais également dans le cadre de la restauration écologique des milieux, une fois les interventions d'éradication des EEE achevées. Ces propositions doivent répondre à la demande et aux besoins des prescripteurs de chantiers, qui pourront alors être en mesure d'orienter le choix des espèces dans le cadre d'opérations de (re)végétalisation, vers des espèces non problématiques et conservant des avantages écologiques similaires.

Les détails de cette approche sont disponibles dans le diaporama.

Ces listes pourront être déclinées à l'échelle régionale, basée sur les régions biogéographiques. Cela permettrait d'être en cohérence avec la démarche « végétal local ». Elles devront être établie à la suite d'un important travail de collaboration qui implique la multitude des acteurs sur la thématique et à toutes les échelles.

Le guide est actuellement en phase de relecture et des appels à contributions ont été lancé pour des listes régionales.

Durant les échanges, à la suite de la présentation, la cohérence avec les outils de charte type « Territoire Engagés pour la Nature » a été évoquée. Cependant des outils ne peuvent pas être mélangés car ils répondent à des besoins spécifiques. Bien que des passerelles sont possibles, par exemple en Centre Val de Loire, ou des réflexions sont en cours pour que la labélisation « Territoires engagés pour la Nature » soit liée à l'utilisation des espèces de substitution ou à l'adhésion à la charte d'engagement des communes du CEN Centre-Val de Loire.

Validation de la mise à jour de 2020 de la liste catégorisée de bassin

Une version de travail de la mise à jour de la liste catégorisée de bassin de bassin a été envoyée en amont de la réunion pour recueillir les dernières remarques des membres du GT. Il a été proposé aux membres présents de revenir sur ces remarques et de statuer sur leur intégration à la liste :

- Les cartes de l'égérie dense présentées ne reflètent pas la réalité de terrain, où elle est beaucoup plus présente. Il a donc été décidé de la catégoriser comme largement répandue.
- La présence du Houblon du Japon n'a pas encore été confirmée sur le bassin. Si ça présence est confirmée, elle apparaîtra sur la liste catégorisée, A défaut elle fera l'objet d'une veille.
- *Le Topinambour Helianthus tuberosus* présente un risque d'invisibilité élevé identifié pour la région Limousin, il faudra prendre en compte cette information. Cette espèce est cultivée et potagère, il faudra préciser qu'elle peut être envahissante quand elle s'échappe des jardins. Cette espèce apparaîtra comme « localisée » dans la liste catégorisée.
- L' Ecrevisse marbrée avait été détectée dans la Mayenne, mais des analyses devaient être conduites en 2020 en lien avec les services compétents de l'OFB, pour confirmer ces identifications. Justine Celis va se renseigner sur l'avancement de ces analyses.
- L'ajout des plathelminthes envahissants a été validé. Cela peut permettre de sensibiliser les acteurs et les gestionnaires, même si la gestion est peu envisageable à ce jour. Ils se rapprocheront en cela de la position des Corbicules exotiques, qui sont déjà dans la liste catégorisée de bassin.

De nombreuses autres remarques ayant été soulevées durant la réunion, une nouvelle consultation des membres du GT sera effectuée :

- Sur les différences au sein du groupe des Asters qui questionne leur regroupement.
- La réalité des impacts des vergerettes exotiques dans le milieu naturel
- L'observation récente de *Reynoutria Compacta*, qui pourrait jouer un rôle dans la restauration de la fertilité des autre renouées exotiques envahissantes ;
- La séparation du groupe des 2 lentilles d'eau exotiques envahissantes sur la base de leur différence morphologique d'impacts et de gestion.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 400 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 23 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 12 CEN concernés gèrent plus de 14 300 hectares de zones humides répartis sur 668 sites. Près de la moitié de ces sites sont situées en zone alluviale.

Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des évènements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Alan Méheust
Chargé de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
alan.meheust@reseau-cen.org

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org